

## **Instruction permanente n°2**

**Date 21 janvier 2020**

Responsable:

Marie PETEAU – 02/279.58.06 Marie-christiane.peteau@he-ferrer.eu

Annexe(s):

Afin de clarifier les procédures d'évacuation en fonction des différents cas de figure, voici la marche à suivre dans chacune des situations.

**Chaque catégorie doit adapter cette procédure selon ses besoins.**

**Lors d'une évacuation pour incendie, exercice incendie, alerte à la bombe ou odeur de gaz, un signal est donné par l'installation d'alerte et d'alarme incendie existante. Dans le cas d'une panne ou d'un dérangement de l'installation, une alerte est donnée via les mégaphones.**

**Lors d'une mise à l'abri, accident SEVESO, ou nucléaire, des mégaphones seront utilisés par les stewards afin de prévenir les membres du personnel et les étudiants.**

Des exercices d'alerte incendie sont réalisés au cours de chaque année académique. Ceux-ci sont obligatoires et sont imposés par le règlement général sur la protection du travail et par les règles en vigueur à la Ville de Bruxelles.

Un exercice de mise à l'abri sera organisé une fois par an.

Afin d'acquérir les automatismes indispensables, il est primordial que chacun respecte scrupuleusement les prescriptions suivantes:

- appeler le 112 et la cellule de crise (la loge);
- à la réception du signal d'alarme, les membres du personnel avertiront les étudiants et leur demanderont d'évacuer sans délai (en veillant cependant à éviter la panique);
- les enseignants doivent accompagner leurs étudiants jusqu'à la sortie et jusqu'au lieu de rassemblement. Ceci implique que chacun se soit renseigné sur ces lieux de rassemblement. Les consignes de sécurité sont affichées dans les locaux;
- les fenêtres et les portes devront être fermées;
- le responsable de l'étage (steward à chaque étage) veillera à guider les étudiants vers la voie d'évacuation prévue et à leur indiquer le point de rassemblement désigné (renseignements disponibles dans chacun des locaux);
- le steward d'évacuation veillera à communiquer à la loge les informations relatives à l'évacuation de son étage le plus rapidement possible au moyen de la check-list.

Chaque membre du personnel prête son concours à la sécurité des étudiants, là où cela s'avère nécessaire:

- les portiques de sécurité se libèrent automatiquement au déclenchement de la centrale incendie;
- en aucun cas les ascenseurs ne peuvent être utilisés, ceux-ci se mettent automatiquement au niveau 0;
- présence de chaises d'évacuation pour les étudiants ou pour les membres du personnel à mobilité réduite, à utiliser en cas d'évacuation avec l'aide des coordinateurs de sécurité;
- ne pas accéder au parking;
- aucune porte de sortie ne peut être bloquée;
- les portes palières doivent être fermées (afin d'éviter les appels d'air);
- les stewards d'évacuation informeront la cellule de crise que les lieux ont bien été évacués.

**Dans le cas d'une fausse alerte**, les stewards se chargeront de communiquer l'information dans les plus brefs délais et **vous demanderont, à l'aide de mégaphones, de ne pas évacuer.**

La cellule de crise mettra tout en œuvre afin que la situation soit rétablie au plus vite.

**Dans le cas d'une évacuation avec menace terroriste de niveau 3 ou 4**, il est impératif d'éviter tout rassemblement aux abords de l'établissement. Il est demandé aux membres du personnel et aux étudiants de se disperser afin d'éviter tout danger. Une fois la situation revenue à la normale, le bâtiment pourra être regagné en suivant les instructions des responsables.

**Dans le cas d'accident nucléaire et d'alerte SEVESO => mise à l'abri**, les stewards informeront le personnel et les étudiants de rester dans leurs locaux, dans le hall, au réfectoire ou au local 360 au PDM à l'aide de mégaphones. Les fenêtres et aérations doivent être fermées. Utiliser du linge humide pour calfeutrer les portes et les fenêtres. Les stewards indiqueront la fin de l'accident avec les mégaphones.

Par ailleurs, vous trouverez en annexe les fiches de sécurité pour chaque site de la Haute École reprenant les lieux de rassemblement et les équipes d'évacuation.

Remarque:

Seront à la disposition des pompiers, à la cellule de crise, dans la loge:

- la farde 100 (horaires du personnel, heures d'occupation de tous les locaux),
- les plans du bâtiment avec les plans d'évacuation,
- la procédure d'évacuation générale et mise à l'abri et des PMR,
- le plan interne d'urgence (PIU) - projet,
- secouristes, les noms et photos seront mis à la loge et les différents bureaux des catégories

Je vous remercie pour votre collaboration.